

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Étaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – Mme BOURGIS - M. GARY – Mme BOUCHER - M. BRUNEL – M. PETITNIOT - M. LOBBE – Mme CORDIER.

Absents : Mme VIOLIER – Mme DERUERE – M. MOUFLIER – M. LEFEVRE

Représentés : M. MOUFLIER par pouvoir à Mme GROGNET
M. LEFEVRE par pouvoir à M. JULIEN

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean-François FAUQUEMBERGUE a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 26 novembre 2018

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 26 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Fixation du loyer du logement communal 32 rue de la Gare et autorisation au Maire de signer le contrat à intervenir avec les futurs locataires

Madame le Maire informe l'Assemblée que les travaux de réfection du logement 32 rue de la Gare arrivent prochainement à terme.

Afin d'établir le contrat à intervenir avec les futurs locataires, il appartient au Conseil Municipal de fixer le montant du loyer ainsi que celui de la caution.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 400 € le montant mensuel du loyer ainsi que celui de la caution et d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat à intervenir sous la forme administrative avec le locataire qui sera retenu.

4. Tarif des reprises de caveaux dans le cimetière communal

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit la tarif des reprises de caveaux applicables à compter du 01 mars 2019 (hors concession et frais de timbre et d'enregistrement).

	<u>Habitants</u>	<u>Extérieurs</u>
1 personne	500 €	1 000 €
2 personnes	850 €	1 300 €

3 personnes	1 200 €	1 600 €
4 personnes	1 400 €	2 000 €

5. Enfouissement « Rue des Juifs » 2^{ème} tranche

Madame le Maire indique à l'Assemblée que l'USEDA envisage d'effectuer les travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques de la rue des juifs – 2^{ème} tranche.

Le coût de l'opération s'élève à 77 826,19 € H.T. Le montant de la contribution financière de la Commune par rapport au coût total sera de 46 533,42 € H.T.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux.
- de rembourser à l'USEDA l'étude réalisée en cas d'abandon ou de modification du projet approuvé.

6. Approbation d'un ajout statutaire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

Par délibération du 27 novembre 2018, le Conseil Communautaire a ajouté une compétence supplémentaire à l'article 11-3 de ses statuts, laquelle porte sur la « gestion des eaux pluviales urbaines ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide par 11 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions l'approbation de cet ajout statutaire.

7. Détermination du prix de vente de la parcelle A 1692 pour une contenance de 2 234 m²

Le Conseil Municipal décide à la majorité de reporter la question sur la détermination du prix de vente de la parcelle A 1692 estimant que pour envisager la construction de maisons individuelles sur cette parcelle, la viabilisation du terrain doit être étudiée en amont.

8. Détermination du prix d'achat d'un terrain pour la construction d'un nouveau Centre de Secours par le SDIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par 12 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions de fixer le prix d'achat du terrain pour la construction d'un nouveau Centre de Secours à 8 € le m² sans frais d'éviction.

Questions d'initiatives

- **M. DUBOIS Claude** : - s'interroge sur l'avancement des travaux concernant la création de 17 logements rue Maurice MOREAU.
Madame le Maire indique qu'elle a reçu récemment la déclaration d'intention de commencement de travaux et que ceux-ci devraient se dérouler prochainement.
- **M. BRUNEL Gérard** : - souhaite connaître si un registre de doléances sera mis en place suite au mouvement des « Gilets Jaunes »
Madame le Maire précise qu'un modèle de cahier de doléances a été transmis par la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois suite à sa demande.
- **Mme CORDIER Emeline** : - fait part des remerciements adressés par la Chorale des Baribans à la Municipalité concernant l'accueil reçu lors du concert du 16 décembre dernier à l'église de FLAVY-LE-MARTEL.
- **M. LOBBE Joël** : - s'étonne de ne pas avoir reçu d'invitation pour la Sainte Barbe.

- **M. PETITNIOT Joël** : - soulève qu'une buse rue André BRULE est obstruée.
- **M. VAN ISACKER Eric** : - informe que les travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement vont se dérouler en coordination avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 08 janvier 2019

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-François FAUQUEMBERGUE

Danielle LANCO